

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**VALENER ET GAZ MÉTRO ANNONCENT LEURS RÉSULTATS
DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016**

FAITS SAILLANTS T1 2016

Valener

- Liquidités provenant de l'exploitation normalisées¹ de 0,27 \$ par action ordinaire; en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2015;
- Bénéfice net ajusté¹ de 16,5 millions \$, en hausse de 5 % (0,8 million \$); soit 0,43 \$ par action ordinaire en regard de 0,41 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015; et
- Déclaration d'un dividende de 0,27 \$ par action ordinaire, en hausse de 4 % par rapport au trimestre précédent.

Gaz Métro

- Bénéfice net récurrent¹ de 75,3 millions \$, en hausse de 9 % (6,5 millions \$); et
- 125 millions \$ investis, en conformité avec le plan d'investissement.

Montréal, le 12 février 2016 – Valener Inc. (« Valener ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A), véhicule d'investissement pour le public dans Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »), a annoncé aujourd'hui qu'elle a enregistré, au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, des liquidités provenant de l'exploitation normalisées de 10,4 millions \$, soit de 0,27 \$ par action ordinaire, comparativement à 9,9 millions \$ au premier trimestre de 2015, soit de 0,26 \$ par action ordinaire. L'entreprise a par ailleurs déclaré un dividende trimestriel de 0,27 \$ par action, le tout selon le plan annoncé à l'automne 2015.

« La situation financière de Valener demeure solide : nos flux de trésorerie sont stables et prévisibles et notre objectif de croissance continue du dividende au cours des deux prochaines années demeure inchangé, et ce, malgré la pression accrue sur les prix de l'énergie et la volatilité de marché qui s'est amplifiée. », souligne Pierre Monahan, président du conseil d'administration de Valener. « Gaz Métro, notre principal investissement, constitue un placement de grande qualité de par son portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, ce qui a contribué à immuniser Valener contre les récentes turbulences du marché. »

Valener a dégagé un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 16,5 millions \$ (0,43 \$ par action ordinaire) au cours du premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 15,7 millions \$ (0,41 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015. L'augmentation de 0,8 million \$ (0,02 \$ par action ordinaire) résulte de la hausse du bénéfice net récurrent de Gaz Métro, partiellement atténuée par une baisse du bénéfice net généré par les parcs éoliens.

¹ Mesures financières non définies en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

Sommaire des résultats de Valener

Pour les trimestres clos les 31 décembre

<i>(en millions de dollars, sauf lorsque indiqué autrement)</i>	2015	2014
Bénéfice net consolidé	40,2	15,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	39,1	14,6
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	16,5	15,7
Par action ordinaire (en \$)	0,43	0,41
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées ⁽¹⁾	10,4	9,9
Par action ordinaire (en \$)	0,27	0,26

(1) Ces mesures sont des mesures financières non définies en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

Comme mentionné à la section VALENER INC. ET SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO du rapport de gestion de Valener pour le premier trimestre clos le 31 décembre 2015, Valener et Gaz Métro ont adopté de manière rétrospective les PCGR des États-Unis. Conséquemment, le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés de Valener et de Gaz Métro pour les périodes de trois mois closes les 31 décembre 2015 et 2014 ont été dressés conformément aux PCGR des États Unis. Ainsi, les données financières comparatives et celles présentées dans le présent communiqué ont également été ajustées conformément aux PCGR des États-Unis.

Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré – Valener et Gaz Métro

Phase	Parcs éoliens	Puissance installée	Mise en service complète	Valener	Gaz Métro
I	2 et 3	272 MW	Déc. 2013	24,5 %	25,5 %
II	4	68 MW	Déc. 2014		

Les activités des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré ont été affectées par des vents moins favorables que ceux observés au cours de la même période l'an dernier, un risque inhérent à ce type d'opérations. Cet impact a été en partie contrebalancé par le fait que Parc 4 a été en opération durant l'intégralité du premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à un mois seulement pour le même trimestre de 2015.

Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré ont globalement généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisant 31,0 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 12,9 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2015. Cette augmentation s'explique en partie par un paiement de 12,9 millions \$ reçu d'Hydro-Québec au premier trimestre de l'exercice 2016 lié à un billet à recevoir pour le remboursement de certains coûts de construction.

Parcs 2 et 3 a produit 208 915 mégawattheures (MWh) durant le premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 234 655 MWh pour le même trimestre de l'exercice précédent, un écart de 11,0 %. Parc 4 a pour sa part produit 52 141 MWh au cours du premier trimestre de l'exercice 2016 en regard des 15 627 MWh pour le seul mois d'opération du premier trimestre de l'exercice 2015.

Résultats de Gaz Métro

Pour le premier trimestre de l'exercice 2016, le bénéfice net attribuable aux associés de Gaz Métro, excluant les éléments non récurrents s'est établi à 75,3 millions \$, soit une hausse de 6,5 millions \$ ou 9,4 %. Cette augmentation s'explique par l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, du décalage entre le profil de reconnaissance des revenus et des coûts et par la hausse des intérêts capitalisés sur les investissements hors-base dans Gaz Métro-daQ. Elle a toutefois été atténuée par une réduction de livraisons de gaz naturel et d'électricité en raison de températures plus clémentes et d'une diminution conjoncturelle des ventes de gaz naturel liquéfié (« GNL »).

Gaz Métro poursuit son plan d'investissement qui totalise 485 millions \$ pour l'exercice 2015-2016. « Nous déployons notre capital de manière judicieuse afin de soutenir l'intégrité et le développement de nos réseaux gaziers et électriques ainsi que pour assurer notre présence accrue dans la filiale prometteuse du GNL. Nous avons ainsi soumis à la Régie de l'énergie du Québec nos projets d'expansion dans les régions de Bellechasse et d'Asbestos. Nous supportons nos filiales américaines dans le renforcement et l'extension des infrastructures de distribution gazière et électrique au Vermont. Et nous investissons afin d'augmenter nos capacités de liquéfaction de gaz à notre usine LSR de Montréal. À cet effet, nous avons conclu une entente commerciale importante avec National Grid, l'un des principaux distributeurs de gaz naturel dans le nord-est américain, afin d'approvisionner ses installations de stockage en Nouvelle-Angleterre », explique Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro. « Nous avançons avec confiance, malgré la conjoncture actuelle du secteur énergétique, compte tenu de la robustesse de notre modèle d'affaires qui nous protège contre d'importantes fluctuations de notre bénéfice », a-t-elle poursuivi.

Résultats sectoriels de Gaz Métro - Bénéfice net attribuable aux associés, excluant les éléments non récurrents

Pour les trimestres clos les 31 décembre

(en millions de dollars)	2015	2014	Variation
Distribution d'énergie			
Gaz Métro-daQ	53,4	48,7	4,7
Effet du traitement réglementaire lié aux autres avantages complémentaires de retraite (Gaz Métro-daQ)	79,3	-	79,3
GMP et VGS ⁽¹⁾	18,3	15,9	2,4
	151,0	64,6	86,4
Transport de gaz naturel ⁽¹⁾	4,5	3,9	0,6
Production d'énergie ⁽¹⁾	0,5	0,9	(0,4)
Services énergétiques, entreposage et autres ⁽¹⁾	1,0	1,5	(0,5)
Affaires corporatives ⁽¹⁾	(2,4)	(2,1)	(0,3)
Bénéfice net attribuable aux associés	154,6	68,8	85,8
Éléments non récurrents	(79,3)	-	(79,3)
Bénéfice net attribuable aux associés, excluant les éléments non récurrents ⁽²⁾	75,3	68,8	6,5

⁽¹⁾ Net des frais reliés au financement des investissements dans ce secteur. Ces frais correspondent aux intérêts sur la dette à long terme encourus par Gaz Métro afin de financer les investissements dans les filiales, coentreprises et satellites de chacun des secteurs.

⁽²⁾ Cette mesure est une mesure financière non définie en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Distribution d'énergie

Distribution de gaz naturel au Québec (« Gaz Métro-daQ »)			
Base de tarification	Rendement autorisé	Réseau de distribution	Clients
2,0 G\$	8,90 %	10 000 km	195 000

Excluant les éléments non récurrents, Gaz Métro-daQ a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 53,4 millions \$, soit une hausse de 4,7 millions \$, ou 9,7 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2016, principalement attribuable au :

- décalage entre le profil de reconnaissance des revenus et celui des coûts. Cet écart, prévu au dossier tarifaire 2016, devrait se résorber au terme de l'exercice 2016; et
- la hausse des intérêts capitalisés sur les investissements hors-base.

Ces effets ont été partiellement atténués par une baisse de livraisons en raison notamment de la conjoncture économique défavorable et de températures plus clémentes. Les températures des mois de novembre et de décembre 2015, pour le territoire desservi par Gaz Métro-daQ, ont été 29 % plus chaudes que la normale.

De par l'application des PCGR des États-Unis, Gaz Métro a dû comptabiliser ponctuellement un actif réglementaire de 79,3 millions \$ relatif aux avantages sociaux futurs. La constatation de cet actif réglementaire n'était pas permise au bilan d'ouverture (1er octobre 2014) en vertu des PCGR des États-Unis et il fut par conséquent radié en affectant le déficit. Puisque les traitements réglementaires furent modifiés en décembre 2015 à la suite d'une décision de la Régie, l'actif réglementaire fut à nouveau constaté influençant exceptionnellement à la hausse le bénéfice net de Gaz Métro (élément non récurrent). Les traitements réglementaires étant maintenant arrimés au traitement prévu en vertu des PCGR des États-Unis, cet impact sur le bénéfice net n'est pas susceptible de se reproduire dans le futur.

Distribution d'énergie au Vermont				
	Base de tarification	Rendement autorisé	Réseau de distribution	Clients
GMP	1,3 G\$ US	9,44 %	21 100 km ¹	265 000
VGS	200 M\$ US	10,09 %	1 300 km	50 000

1) Le réseau de GMP est composé de plus de 1 500 km de lignes de transmission aériennes, 18 000 km de lignes de distribution aériennes et 1 600 km de lignes de distribution souterraines majoritairement situées dans l'État du Vermont, mais s'étendant également au New Hampshire et à New York.

Le secteur Distribution d'énergie au Vermont, par l'entremise de ses filiales Green Mountain Power Corporation (« GMP ») et Vermont Gas Systems, Inc. (« VGS »), a dégagé un bénéfice net attribuable aux associés de 18,3 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2016, en hausse de 2,4 millions \$, ou 15,1 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2015. Cette hausse s'explique principalement par:

- l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien; et
- la hausse de la base de tarification moyenne des deux entités;

partiellement atténuée par la baisse des revenus d'électricité en raison principalement de températures plus chaudes.

Le 8 janvier 2016, VGS a obtenu la reconfirmation du Certificate of Public Good par le Vermont Public Service Board (« VPSB ») suivant un protocole d'entente conclu entre VGS et le Vermont Department of Public Service (« VDPS ») en octobre dernier limitant le plafond pour le recouvrement dans ses tarifs des coûts totaux liés à la phase I du projet Addison à 134,0 millions \$ US.

Ce projet, qui consiste à prolonger le service de distribution du gaz naturel de 66 km pour desservir les collectivités de Vergennes et de Middlebury, au Vermont, continuera donc à être développé tel que prévu. La mise en gaz des 17 premiers km a été complétée en février 2016, et la grande partie des travaux de construction de la prochaine phase est prévue pour la fin de l'année.

Transport de gaz naturel

Le bénéfice net attribuable aux associés du secteur Transport de gaz naturel s'est élevé à 4,5 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2016, comparativement à 3,9 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2015. Cette hausse est principalement attribuable à :

- l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien; et
- une baisse des frais financiers en raison du remboursement final, au deuxième trimestre de l'exercice 2015, de sommes dues aux clients de PNGTS en conformité avec la décision de la Federal Energy Regulatory Commission.

Production d'énergie

Pour le premier trimestre de l'exercice 2016, le secteur Production d'énergie a dégagé un bénéfice net attribuable aux associés de 0,5 million \$, en baisse d'un bénéfice de 0,9 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à des vents moins favorables durant l'automne de 2015, en partie atténuée par l'exploitation de Parc 4 durant l'intégralité du premier trimestre de l'exercice de 2016, comparativement à un mois seulement pour le trimestre correspondant de l'exercice 2015.

Services énergétiques, entreposage et autres

Le secteur Services énergétiques, entreposage et autres a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 1,0 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2016, soit une baisse de 0,5 million \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2015. Cette baisse s'explique principalement par l'exécution d'un contrat important à court terme au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, en partie atténuée par une meilleure rentabilité de Gaz Métro Plus et de Solutions Transport.

Rapprochement des mesures financières non définies en vertu des PCGR des États-Unis

Valener Inc.

Rapprochement des liquidités provenant de l'exploitation normalisées

Pour les trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11,5	11,0
Dividendes versés aux actionnaires privilégiés	(1,1)	(1,1)
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées	10,4	9,9

Valener Inc.

Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Pour les trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2015	2014
Bénéfice net	40,2	15,7
Éléments non récurrents de Valener	(0,1)	1,5
Quote-part des éléments non récurrents de Gaz Métro	(23,0)	-
Impôts sur les bénéfices relatifs aux éléments non récurrents de Valener et à la quote-part des éléments non récurrents de Gaz Métro	-	(0,4)
Impôts reportés liés à l'écart temporaire externe sur la participation dans Gaz Métro	0,5	-
Bénéfice net, excluant les éléments non récurrents de Valener, la quote-part des éléments non récurrents de Gaz Métro, nets de l'impôt et les impôts reportés liés à l'écart temporaire externe sur la participation dans Gaz Métro	17,6	16,8
Dividendes cumulatifs sur actions privilégiées de série A	(1,1)	(1,1)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	16,5	15,7

Société en commandite Gaz Métro

Rapprochement du bénéfice net attribuable aux associés, excluant les éléments non récurrents

Pour les trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2015	2014
Bénéfice net attribuable aux associés	154,6	68,8
Éléments non récurrents	(79,3)	-
Bénéfice net attribuable aux associés, excluant les éléments non récurrents	75,3	68,8

Conférence téléphonique

Valener tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 13 h (heure de l'Est) afin de discuter de ses résultats et de ceux de Gaz Métro pour le trimestre clos le 31 décembre 2015. Le public est invité à se joindre à la téléconférence en composant le **647 788-4922** ou sans frais le **877 223-4471**. La téléconférence sera également diffusée en direct à partir du site web de Valener (www.valener.com) dans la section « Investisseurs » sous « Événements et présentations » et pourra être réentendue au cours des 365 jours suivant l'appel. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible durant une période de 30 jours en composant le 416 621-4642 ou sans frais le 800 585-8367 (code d'accès : 11202711).

Valener en bref

Valener Inc. est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Gaz Métro. Par l'entremise de son investissement dans Gaz Métro, Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part participe à la croissance de Gaz Métro, et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations

d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

Gaz Métro en bref

Comptant près de 7 milliards \$ d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 195 000 clients. Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 310 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production et du transport d'électricité et sur celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que le gaz naturel carburant et le gaz naturel liquéfié en remplacement d'énergies plus émissives, la production d'énergie éolienne et la valorisation du biométhane. Gaz Métro est un joueur clé du secteur énergétique qui prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés. www.gazmetro.com

Mise en garde relativement aux déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives tiennent compte des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la direction de Gaz Métro inc. (« GMi »), en sa qualité de commandité de Gaz Métro, agissant à titre de gestionnaire de Valener (« la direction du gestionnaire »), et sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la direction du gestionnaire et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les informations prospectives se remarquent par l'utilisation de mots comme « projette », « s'attend », « estime », « vise », « cible », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou d'autres expressions similaires, de même que les formes négatives et les conjugaisons de ceux-ci. Les informations prospectives mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction du gestionnaire. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Valener ou de Gaz Métro diffèrent de façon importante des résultats historiques ou des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, la teneur des décisions rendues par les organismes de réglementation, les incertitudes liées à l'obtention par Gaz Métro des approbations des organismes de réglementation et des parties intéressées pour exercer l'ensemble de ses activités et les risques socio-économiques associés à de telles activités, le caractère concurrentiel du gaz naturel par rapport à d'autres sources d'énergie dans un contexte de chute des prix des produits pétroliers observée à l'échelle mondiale, la fiabilité ou les coûts des approvisionnements en gaz naturel et en électricité, l'intégrité des systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité, l'évolution et la rentabilité de Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») et de Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C (« Parc 4 ») et d'autres projets de développement, la capacité de Valener de générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée de son dividende ayant trait aux actions ordinaires, la capacité de réaliser des acquisitions attrayantes y compris leur financement et intégration, la capacité de réaliser de nouveaux projets de développement, la capacité d'obtenir du financement dans le futur, la conjoncture économique générale, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, les conditions climatiques et d'autres facteurs décrits à la section E « Facteurs de risque de Valener » et à la section R « Facteurs de risque de Gaz Métro » du rapport de gestion de Valener de l'exercice clos le 30 septembre 2015 et dans le rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 et les rapports de gestion trimestriels subséquents de Valener qui pourraient traiter de l'évolution de ces facteurs de risque. Bien que les informations prospectives figurant aux présentes soient fondées sur ce que la direction du gestionnaire juge être des hypothèses raisonnables, notamment aucun changement imprévu du cadre législatif et réglementaire du contexte d'exploitation des marchés de l'énergie au Québec et dans les États de la Nouvelle-Angleterre n'aura lieu, les demandes déposées auprès des divers organismes de réglementation seront approuvées telles que soumises, les prix du gaz naturel demeureront compétitifs, l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité sera maintenu ou sera disponible à des coûts compétitifs, aucun événement important ne sera survenu autrement que dans le cours normal des activités, tel qu'un désastre naturel, un autre sinistre ou une menace à la cybersécurité (ou cyberattaque), Gaz Métro pourra continuer de distribuer la quasi-totalité de son bénéfice net (excluant les éléments non récurrents), Parcs 2 et 3 et Parc 4 pourront procéder à des versements de distributions à leurs associés, Valener pourra générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée du

dividende ayant trait à ses actions ordinaires, Green Mountain Power Corporation aura la capacité de continuer à réaliser des gains d'efficacité et de synergies à la suite de sa fusion avec Central Vermont Public Service Corporation, la Compagnie et Gaz Métro auront la capacité de présenter leurs informations conformément aux PCGR des États-Unis au-delà de 2018 ou adopteront après 2018 des IFRS permettant la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, les besoins de liquidités pour les projets de développement de Gaz Métro seront pourvus grâce à une combinaison de flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts sur les facilités de crédit, d'injections de capitaux par les associés et d'émissions de titres de créance et les filiales pourront obtenir les autorisations requises et les fonds nécessaires au financement de leurs projets de développement, ainsi que d'autres hypothèses décrites dans le rapport de gestion de Valener pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, la direction du gestionnaire ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. Ces informations prospectives sont présentées à la date des présentes et la direction du gestionnaire n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Ces informations ne tiennent pas compte des incidences que pourraient avoir un élément inhabituel, un regroupement d'entreprises ou une autre transaction pouvant être annoncés ou pouvant survenir après la date des présentes. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.

Pour plus de renseignements :

Investisseurs et analystes
Mariem Elsayed
Relations avec les investisseurs
514 598-3253
www.valener.com

Médias
Marie-Christine Demers
Communication et Affaires publiques
514 598-3449
www.twitter.com/gazmetro
www.gazmetro.com/salledesepresse
Des photos, vidéos (B-Roll) et logos de l'entreprise sont disponibles dans la médiathèque.